

DYNAMIQUE DE GROUPE ET DÉVELOPPEMENT DU POUVOIR D'AGIR (DPA)

PROGRAMME DE FORMATION · APPUIS 2 · Organisme de formation certifié Qualiopi

DURÉE

14 h — 2 jours (ou cycle de séances)

PUBLIC

Professionnels animant ou accompagnant des collectifs

FORMAT

Présentiel · inter / intra

DÉLAI D'ACCÈS

≥ 15 j après contractualisation

TARIF

Nous consulter

POURQUOI SUIVRE CETTE FORMATION ?

Comprendre les dynamiques de groupe et soutenir le développement du pouvoir d'agir (DPA) permet de transformer un collectif en moteur de changement. Cette approche redonne aux personnes et aux équipes la capacité d'agir sur leur situation.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre les dynamiques et les phases d'un groupe
- Découvrir l'approche du développement du pouvoir d'agir (DPA)
- Soutenir la participation et l'autonomie du collectif
- Animer un groupe dans une visée émancipatrice
- Accompagner le passage à l'action collective

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Comprendre une dynamique de groupe
- Soutenir le pouvoir d'agir
- Animer un collectif
- Accompagner l'action collective

PROGRAMME DÉTAILLÉ

Module 1 — Dynamiques de groupe

Phases, rôles et processus.

Module 2 — Le DPA

Fondements du pouvoir d'agir.

Module 3 — Posture d'animation

Faciliter sans diriger.

Module 4 — Participation

Soutenir l'autonomie du collectif.

Module 5 — Action collective

Du constat à l'action.

RÉSULTATS ATTENDUS

- Des collectifs plus participatifs
- Un pouvoir d'agir renforcé
- Une dynamique tournée vers l'action

SITUATIONS PROFESSIONNELLES CONCERNÉES

- Animation de groupes d'utilisateurs
- Projets collectifs et participatifs
- Accompagnement de collectifs en difficulté

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Animation par un intervenant tiers, extérieur à l'équipe.

Cadre confidentiel et bienveillant, fondé sur le volontariat.

Travail à partir de situations réelles apportées par les participants.

Alternance d'exposés, d'analyse collective et de synthèse.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Régulation en début et en fin de séance.

Bilan intermédiaire et bilan de fin de cycle.

Auto-évaluation des effets sur la pratique.

Questionnaire de satisfaction.

PRÉREQUIS & CADRE

Prérequis : aucun.

Sanction : attestation de fin de formation.

Effectif : 4 à 12 participants.

Intervenant : formateur expérimenté.

ACCESSIBILITÉ

Centre habilité PMR.

Référent handicap : 06 50 88 93 33.

Adaptation possible en INTRA.

FINANCEMENT

OPCO, employeur, financement individuel.

Aide au montage du dossier.

CONTACT

APPUIS 2 — 24 rue de la Plaine, 68120 PFASTATT

contact@appuis2.fr · 06 50 88 93 33

